



Les Hôpitaux
de Chartres

RÉSULTAT DES JURYS D'ADMISSIBILITÉ

CONCOURS EXTERNE SUR TITRES DE TECHNICIEN HOSPITALIER

Après examen sur dossier des titres de formation et de l'expérience professionnelle des candidats admis à concourir, les jurys, réunis les 1^{er} avril et 2 avril 2026, ont déclaré admissible à prendre part à l'entretien à caractère professionnel :

Spécialité : Sécurité des biens et des personnes

Monsieur Anthony CHARDON
Monsieur Yann LE FRALLIEC

Spécialité : Documentation

Monsieur Arnault PIONNIER

Spécialité : Imprimerie, reprographie

Monsieur Jean-Marie BOURDASSOL

Chartres, le 3 avril 2026

P/ Le Directeur-Adjoint chargé
De la Direction des Relations Humaines,
Par délégation, Responsable du Développement Social

